

## Présentation de l'IFAS



La capacité des Instituts de formation aide-soignants est définie par la Région Occitanie.  
L'IFAS de Bourg-Madame est agréé pour **20 places** (n'incluant pas les élèves en report des années passées).  
L'IFAS de Bourg-Madame réalise une seule **rentrée scolaire en septembre**.  
L'IFAS adhère

- > Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres (CEFIEC) : <https://www.cefiec.fr/>
- > Association Nationale des Directeurs d'Écoles Paramédicales (ANdEP) : <https://www.andep.fr/>
- > Groupement d'Études, de Recherches & d'Actions pour la Formation Aide-Soignante (GERACFAS) : <https://www.geracfas.com/>

## Notre histoire

Dès 1904, une formation infirmières laïques est initiée par le Dr Emmanuel Brousse à Perpignan.

- > Le 24 novembre 1943 un arrêté ministériel autorise l'école d'infirmières de l'Hôpital St Jean à dispenser l'enseignement préparatoire au Diplôme d'État
- > En 1944, l'école d'infirmières ouvre avec un effectif de 15 élèves
- > **La formation est dispensée par des religieuses** dont Sœur François Xavier, infirmière diplômée d'État et Directrice de l'école
- > Les effectifs se situent entre 15 et 20 élèves par promotion durant une décennie
- > **En 1956, création du CAFAS** ; Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Aide-Soignant (1er diplôme d'Aide-Soignant) en France
- > **Dès 1960**, le personnel laïc remplace progressivement les religieuses au sein de l'école
- > **En 1963, une formation aide-soignante est proposée au sein de l'école infirmière**
- > En 1992, **l'école infirmière et aide-soignante du centre hospitalier de Perpignan devient l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI).**
- > **A partir de 1996 le Diplôme d'Etat d'Aide-soignant (DPAS) remplace le CAFAS**
- > **En 2000, les effectifs** sont de 104 étudiants par promotion pour la formation infirmière et 60 pour la formation aide-soignante. Les locaux de l'Institut deviennent trop exigus pour accueillir l'ensemble des étudiants et élèves
- > Le 4 mars 2004, l'IFSI du centre hospitalier de Perpignan s'installe à Clodion, quartier du Bas-Vernet à Perpignan dans de nouveaux locaux. **L'IFSI devient l'Institut Méditerranéen de Formation en Soins Infirmiers (IMFSI).**
- > **2005 ; réforme de la formation aide-soignante dont la durée est de 11 mois et propose deux cursus ; le cursus intégral et le cursus partiel. L'IFAS est la nouvelle appellation pour l'Ecole d'aides-soignants.**
- > **C'est en 2007 que le DPAS devient le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS)**
- > En 2020, les effectifs sont de 120 étudiants par promotion pour la formation en soins infirmiers et de **65 élèves par promotion pour la formation aide-soignant depuis 2022.**
- > En septembre 2023, l'IMFAS de Bourg-Madame ouvre ses portes.



## Nos valeurs

Notre mission est de former des professionnels de santé infirmiers compétents, polyvalents, responsables et capables de s'adapter à des situations professionnelles complexes voire parfois inédites, capables de questionner leurs pratiques, de participer voire d'initier des travaux de Recherche et d'évoluer au fil de leur parcours professionnel au sein de l'université dans le système Licence/Master/Doctorat (LMD).

Le projet de notre institut s'appuie sur des valeurs humanistes fondées sur le respect et la reconnaissance de chaque individu et sur des valeurs professionnelles telles que la responsabilité et l'esprit d'équipe. Ces valeurs impliquent le respect de soi, le respect de l'autre, l'écoute, la tolérance et génèrent entre les personnes des relations de confiance, de solidarité, d'intégrité et d'équité.

Durant sa formation, l'étudiant et/ou l'élève est accompagné dans son parcours d'apprentissage par l'équipe pédagogique.

S'agissant d'une formation pour adulte, l'étudiant et/ou l'élève est acteur de sa formation et du développement de ses compétences professionnelles.

Notre institut de formation, centré sur la professionnalisation de ses apprenants, est très attaché à la culture et aux valeurs institutionnelles :

- > Les valeurs du service public : le sens de l'intérêt général, l'égalité de traitement et de neutralité,
- > La laïcité,
- > La citoyenneté La lutte contre les discriminations.

## Nos partenaires



Date de publication le 13/02/2023  
Date de mise à jour le 24/04/2024